



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trente mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Nombre de votes contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votes pour : 26

Nombre de suffrages exprimés : 26

Date de convocation du Conseil Municipal le 23 mai 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Emilie BRICOUT, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Guillem LEROUX et Benoît COQUAND.

Absents excusés :

Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Christian DUMAS,
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Delphine GUY, ayant donné son pouvoir à Estelle MARCUARD,
Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Guillem LEROUX,
Laetitia NATIVELLE, ayant donné pouvoir à Benoît COQUAND.

Absents :

Michel PIRES,
Thierry GOMES,
Aurore MARTIN.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 19h46

Secrétaire : Maël DIONG

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

DL.23.052 – Vœu sur la réouverture de la ligne Orléans chartres

Christian DUMAS expose :

La ligne de Chartres à Orléans est une ligne de chemin de fer française à écartement standard de la région Centre-Val de Loire. Elle relie Chartres à Orléans. Elle accueille dès sa mise en service un trafic marchandises saisonnier, principalement céréalier ; depuis décembre 2016 s'ajoutent des TER Centre-Val de Loire, entre Chartres et Voves, partie de ligne rénovée.

De 1868 à 1942 la ligne a été ouverte aux voyageurs sous forme d'une concession.

La région Centre-Val de Loire a lancé fin 2009 les travaux concernant la réouverture de la ligne au trafic voyageurs. Cette nouvelle desserte devait être mise en service en deux étapes : d'abord de Chartres à Voves, desserte opérationnelle depuis fin 2016, afin d'assurer la correspondance avec la ligne Paris - Châteaudun - Tours, puis de Voves à Orléans.

Seule la première partie du chantier a été réalisée à ce jour. La ligne a été rouverte au service des voyageurs entre Chartres et Voves le 12 décembre 2016, avec trois allers-retours du lundi au samedi et deux les dimanches, la voie étant parcourable à 100 km/h.

En 2018, le conseil régional Centre-Val de Loire a étudié la possibilité de réouvrir la ligne au service des voyageurs entre Voves et Orléans. Cependant, le projet a été abandonné en raison de deux contraintes territoriales :

- La nécessité de sécuriser le passage à niveau de Patay en sectionnant la rue en deux : cet aménagement aurait alors rendu plus difficile la circulation au sein du village.
- La traversée de la base aérienne de Bricy, non envisageable pour des raisons de sécurité, et ne pouvant être contournée par la création d'un tunnel à cause de la proximité des nappes phréatiques souterraines.

Aujourd'hui, la ville demande une réouverture de l'examen du dossier par la région Centre-Val-de-Loire. En effet, face aux changements climatiques, il apparaît nécessaire de favoriser les déplacements en transport en commun. Cette ligne serait sans nul doute fréquentée par les salariés de l'ouest orléanais pour se rendre à Orléans, mais aussi par les très nombreux personnels de la base aérienne de Bricy.

Après présentation en Commission Générale du 15 mai 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le **30 MAI 2023**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **02 JUIN 2023**

Publication le : **05 JUIN 2023**

Notification le : **05 JUIN 2023**



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE INGRE
Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DL_23_052
Objet :	Vœu sur la réouverture de la ligne Orléans chartres
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-05-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.7 - Actes spéciaux et divers
Identifiant unique :	045-214501694-20230530-DL_23_052-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 045-214501694-20230530-DL_23_052-DE-1-1_0.xml	text/xml	871 o
Document principal (Délibération) Nom original : DL.23.052 - AG - Vœu sur la réouverture de la ligne Orléans chartres.pdf Nom métier : 99_DE-045-214501694-20230530-DL_23_052-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	316.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	2 juin 2023 à 10h51min49s	Dépôt initial
En attente de transmission	2 juin 2023 à 12h11min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2023 à 12h32min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2023 à 12h32min36s	Reçu par le MI le 2023-06-02